



## Dispositif de soutien aux PME du ministère de la défense

Afin de faciliter l'accès des entreprises et en particulier des PME aux marchés publics et aux dispositifs de soutien de son ministère (fonds pour les restructurations de la défense, subventions pour la recherche...), le ministre de la défense a décidé de renforcer la cohérence et la lisibilité de l'action de son ministère.

Cette action repose désormais sur deux piliers :

\* **Au niveau national** : la mission ministérielle PME s'est vue confier la responsabilité d'animer le dispositif de soutien général aux PME. Elle veille à leur intégration dans les stratégies d'achats du ministère et agit comme conseiller pour leur faciliter l'accès aux marchés publics de la défense. La mission PME assure également la responsabilité de médiateur entre les grands donneurs d'ordre relevant de la défense et les PME.

\* **Au niveau territorial** : les délégués régionaux aux restructurations constituent le point de contact des acteurs locaux pour tous les aspects relatifs à la politique et à l'action économique du ministère de la défense.

Ils sont donc chargés d'entretenir et de développer les relations du ministère de la défense avec le monde économique local (organismes professionnels, chambres consulaires) pour mieux faire connaître la politique économique du ministère et ses dispositifs de soutien aux PME.

Ils constituent un point de contact facilement identifiable pour les entreprises qui souhaitent entrer en relation avec le ministère de la défense. Ils sont à ce titre chargés de recueillir leurs demandes et de les orienter vers les services du ministère susceptibles de répondre à leurs préoccupations.

Ils représentent en tant que de besoin, le ministère de la défense dans les instances locales, associant les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs économiques réunies dans le cadre de contrat de site ou intéressant l'économie de la défense.

Le délégué régional aux restructurations pour le département de l'Allier est :

Monsieur Claude MURENA.  
Tél : 04 72 61 65 52 ou 06 76 39 69 14  
[Claude.murena@rhone-alpes.pref.gouv.fr](mailto:Claude.murena@rhone-alpes.pref.gouv.fr)